

Mise au concours

L'Administration communale de Riddes met au concours le poste de :

Responsable du service technique

Missions principales :

- Piloter et encadrer les différents projets communaux d'infrastructures, de construction et de rénovation
- Assurer la coordination entre les différents domaines que sont les activités des travaux publics, de la mobilité, de l'environnement et de l'énergie
- Assurer le suivi des projets, garantir leur qualité d'exécution et leur conformité
- Maîtriser le contrôle des coûts et des délais au niveau du maître d'ouvrage
- Etablir un reporting régulier à l'attention du Conseil communal, prévenir les éventuels risques provenant des chantiers et proposer des solutions adéquates
- Assurer une veille stratégique et anticiper les évolutions dans ses domaines d'attributions

Vos atouts :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil HES ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente
- Expérience professionnelle dans la conduite, la planification et la direction de projets d'envergure
- Intérêt prononcé pour les enjeux énergétiques et environnementaux
- Connaissances des normes techniques et réglementations spécifiques dans les domaines concernés
- Faculté d'adaptation à un métier polyvalent et excellentes compétences organisationnelles
- Capacité d'autonomie et à faire preuve d'esprit d'initiative
- Bonnes compétences sociales (entregent, écoute, habileté à négocier et à persuader) et aptitude à la collaboration active avec l'ensemble des partenaires concernés ainsi qu'avec la population

Taux d'activité : 100 %

Entrée en fonction : A convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal au 027 305 20 23.

Les offres complètes (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, références, copies des diplômes de formation, copies des certificats de travail) doivent être adressées à : Administration communale, Rue du Village 2, 1908 Riddes, avec mention « Responsable du service technique », ou par mail à « administration@riddes.ch » **jusqu'au 4 juillet 2022.**

L'Administration communale